

SESSION FORMATION  
GÉNIE CIVIL  
OUVRAGES D'ART



## Maîtrise d'œuvre réparation et renforcement des ouvrages d'art : Phase Travaux

RÉF: 1056-04

> EN BREF

Le champ de la formation est celui des missions de maîtrise d'œuvre de projets/travaux de réparation et/ou d'amélioration/modernisation d'ouvrages existants. Il s'agit des opérations de réparation, renforcement structurel, entretien structurel, entretien spécialisé et de manière plus générale toute intervention sur les ouvrages existants : ouvrages d'art, ouvrages de génie civil, ouvrages maritimes. Cette deuxième partie concerne la phase travaux

### THÉMATIQUES

Gestion contractuelle des travaux ; le contrôle extérieur et son pilotage ; gestion contractuelle des aléas ; gestion contractuelle du chantier ; obligations ; groupements d'entreprises ; la sous-traitance ; les fournisseurs ; les difficultés en cours d'exécution.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

-Ingénieurs qui interviennent sur les projets de réparation, en phase conception, études ou pour le suivi de chantier de réparation  
-Ingénieurs susceptibles de se positionner sur des missions de maîtrise d'œuvre.

> PRÉ-REQUIS

**Matériel requis : CCAG Travaux**

Session limitée à 20 personnes

### OBJECTIFS

CLARIFIER les rôles respectifs du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, leurs responsabilités et obligations contractuelles pour mettre en place un mode de relation efficace.

MAITRISER l'organisation d'un projet de réparation et situer les missions de la maîtrise d'œuvre, à la fois sur les volets techniques et juridiques, aux différentes étapes de la vie de l'opération.

APPROFONDIR la connaissance du contexte réglementaire et de ses évolutions en matière de passation et d'exécution des marchés publics de maîtrise d'œuvre et des travaux.

REPERER les risques potentiels techniques et juridiques et identifier les actions à mener pour prévenir les litiges.

### > PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Echange avec les participants et les intervenants sur un ou plusieurs cas rencontrés par les stagiaires
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

### INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 25 au 27 septembre 2023 - Durée : 3 jours (21 heures)  
Tarif : 2 490,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
Lieu : France Paris

### COORDINATION

Hervé DUGRENIER, Directeur, ARS  
Michel EVARISTE, Gérant, SEDOA

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### LUNDI 25 SEPTEMBRE

##### Maîtrise d'œuvre en phase travaux : gestion contractuelle des travaux

09h15 - 12h00 (15 min de pauses comprises)  
Hervé DUGRENIER  
- CCAG Travaux, marché et pièces contractuelles  
- La préparation des travaux  
- Le suivi des travaux  
- Le suivi du contrôles intérieur

##### Contrôle extérieur et leur pilotage

13h30 - 15h00  
Eric DELAHAYE, CEREMA- DTer Nord-Picardie  
Le contrôle des études d'exécution.

##### Maîtrise d'œuvre en phase travaux : gestion contractuelle des travaux (suite)

15h15 - 16h15  
Hervé DUGRENIER  
- Le règlement des comptes  
- La réception des travaux

16h15 - 17h45  
Question des participants / Libre échange

Fin de la journée à 17h45

#### MARDI 26 SEPTEMBRE

##### Maîtrise d'œuvre en phase travaux : gestion contractuelle des aléas

09h00 - 11h00  
Hervé DUGRENIER  
- La gestion des aléas courants  
- La gestion des aléas majeurs  
- La gestion contractuelle des contentieux

##### Cas pratique

11h15 - 12h15 / 13h45 - 17h15  
Michel EVARISTE  
Hervé DUGRENIER

17h15 - 18h00  
Questions des participants / Libre échange

Fin de la journée à 18h00

#### MERCREDI 27 SEPTEMBRE

##### La gestion contractuelle d'un chantier

08h30 - 09h45  
Claude GRANGE, Avocat, CABINET GRANGE ET ASSOCIES  
- Rappels : les principes essentiels de la commande publique, les différents acteurs du marché  
- Les pièces du marché, leur hiérarchie, le CCAG

##### Les obligations

09h45 - 11h00  
Claude GRANGE  
- La bonne exécution de l'ouvrage,  
- Le respect des délais

#### MERCREDI 27 SEPTEMBRE

##### Les groupements d'entreprise

11h15 - 12h00  
Claude GRANGE  
- Les différentes formes de groupements et responsabilités  
- Les obligations du mandataire

##### La sous-traitance, les fournisseurs

13h30 - 14h30  
Claude GRANGE  
- Définition du sous-traitant  
- Modalités contractuelles et modalités de paiement  
- Risques liés à la sous-traitance  
- Définition du fournisseur

##### Les difficultés en cours d'exécution

14h30 - 17h00  
Claude GRANGE  
**Causes de difficultés liées aux intervenants**  
- Les OS et les travaux supplémentaires ordonnés  
- Les TS non ordonnés par OS (indispensables et utiles)  
- L'augmentation et la diminution dans la masse des travaux  
- La faute du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre ou autres  
- Intervenants  
- Augmentation et diminution des quantités

**Causes de difficultés extérieures aux parties**  
- Les sujétions imprévues  
- L'imprévision  
- La force majeure  
- La réception

17h00 - 17h30  
Synthèse – Evaluation de la formation

Fin de la journée à 17h30